

2 Immense contribution positive à la société

3 Les objecteurs dans les médias

4 En pleine forme pour la suite

6 Le temps joue en faveur du service civil

Mais pourquoi deviennent-ils civilistes ?

Cela fait longtemps que l'examen de conscience des civilistes a été supprimé. Qu'est-ce qui motive aujourd'hui les jeunes hommes à faire du service civil ?



Les civilistes : citoyens engagés qui veulent rendre quelque chose à la société (photo: ZIVI).

Ce fut lors d'une fête avec des jeunes nés entre 1995 et 2000. La discussion bifurqua sur le service civil. Je me demandais qui faisait du service civil et qui était soldat. Tous les conscrits présents faisaient du service civil. Cela me réjouit et je les questionnais quant à leurs motivations : « la flexibilité » et « dormir à la maison » furent souvent mentionnés, mais aussi : « pas besoin de raison, c'est mon droit ! » – J'étais le seul à avoir dû passer par un examen de conscience. Difficile de se souvenir de ce moment lointain où l'État tenta d'analyser la sincérité de mes pensées et convictions. Certaines réponses des jeunes lors de cette soirée me semblaient néanmoins fades. Ce fut par contre réjouissant de voir qu'aucun n'eut besoin de

passer d'abord par l'école de recrues pour prendre sa décision.

Pourquoi faire autrement ?

Il en fut de même pour moi. En 1999 lors de mon recrutement je savais que je ne voulais ni refuser de servir, ni faire l'école de recrues, mais devenir civiliste. Cette possibilité existait déjà depuis quelques années à l'époque et cela me réjouissait énormément. Je leur dis que j'allais faire du service civil, c'est mon droit, pourquoi devrais-je faire autrement ? L'officier de recrutement voulait me convaincre de rejoindre les Soldats Stinger. Échec. Je déposais ma demande pour devenir civiliste. En m'informant auprès de personnes déjà passées par là. Tous les col-

lègues qui ont défendu avec force (parfois avec rage) leurs convictions lors de leur examen de conscience ne devinrent jamais civilistes. Il ne leur resta aucun autre choix hormis aller à l'encontre de leur propre conscience ou devenir inapte au service.

Citoyens engagés

Ce ne fut pas une possibilité à mes yeux – je voulais rendre service à la collectivité. Avec cela je me retrouvais dans une situation potentiellement compliquée lors de l'examen de conscience. Vouloir rendre quelque chose à la société ne constitue pas encore un conflit de conscience – et, qui sait, comment réagirais-je si des personnes armées tuaient ma famille ? Avec quelques larmes il était possible d'éviter de réagir à de telles questions par un accès de fureur qui m'aurait prédestiné pour n'importe quelle arme militaire.

En raison de ces expériences, je me demandai suite à la fête si j'avais eu raison de m'interroger sur les motivations des civilistes actuels. Non ! Mais ces réponses avaient par contre suscité ma curiosité. Je m'inscrivis donc à une journée d'informations sur le service civil à Aarau. De quoi y rencontrer des recrues qui, après avoir effectué 80 pourcents de leur école de recrues, avaient vu l'absence de sens de l'armée : des jeunes travailleurs, des étudiants mais aussi un gymnasien qui n'avait pas encore fini l'école et voulait réaliser une affectation de service civil dans laquelle il se sentirait utile et qui lui apporterait quelque chose. Cela me permit de rencontrer une large partie de la population masculine qui montre que le service civil est apprécié car les gens voient qu'il se compose de citoyens engagés qui veulent rendre quelque chose à la société.

Gregor Szyndler, rédacteur en chef LMC

Editorial

Dans toutes les sphères de la société



Philip Danuser,
comité de CIVIVA.

Depuis mars 2018 je suis le représentant des établissements d'affectation au sein du comité de CIVIVA. Professionnellement, je m'engage pour le service civil en tant que responsable remplaçant du secteur service civil à l'association Grünwerk. Nous sommes un établissement d'affectation reconnu avec siège à Winterthur et travaillons dans le cadre du cahier des charges de conservation du paysage, avec plus de 100 civilistes nous permettant de comptabiliser plus de 7000 journées de service par année. Je suis heureux que même après la fin de mon propre service il y a 5 ans, je puisse m'engager en faveur du service civil, autant professionnellement qu'au niveau associatif auprès de CIVIVA.

Lors de ma propre affectation principale, je me suis engagé pour la protection de l'environnement. J'ai aussi servi dans une auberge de jeunesse et chez un paysan de montagne. Ce qui me plaît beaucoup, c'est qu'aujourd'hui le service civil est soutenu par une frange beaucoup plus large de la société qu'à l'époque. Mon travail pour l'association Grünwerk me permet de découvrir les

profils de civilistes les plus variés, allant du fils de paysan au joueur de poker, en passant par le fan de chars. Il y en a dans toutes les sphères de la société, et ce mélange rend le service civil de plus en plus recevable. C'est un important bénéfice d'image lorsque l'éventail des civilistes, aptes au service mais qui se décident pour un engagement d'utilité publique porteur de sens, s'étend d'anciens hauts gradés militaires à de jeunes hommes tout juste majeurs.

Peut-être qu'à l'époque de l'examen de conscience, l'identification avec le service civil était plus forte en raison de cet obstacle à franchir. En échange, le service civil est devenu une forme indiscutable d'accomplissement de l'obligation de servir. Selon moi, les attaques récentes de certains milieux politiques sont infondées, émotionnelles, et manquent totalement d'arguments rationnels et étayés. Au lieu de nous disputer sur des idées préconçues ou des idéologies, nous devrions parler des faits. J'aimerais contribuer à mieux désamorcer ces attaques.

À l'avenir, je souhaite un service civil ouvert, éventuellement accessible aux femmes, et une plus grande considération pour le travail effectué. Le service civil permet à des civilistes hautement motivés et convaincus d'amener une immense contribution positive à notre société.

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch, Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de mars 2018; 31. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Piet Dörflinger, Nicola Goepfert, Gregor Szyndler, Alois Vontobel

Traduction: Ilias Panchard, Florian Schweri, Anastasios Tsingos, Gidéon Urbach

Tirage: 2000 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

Appel aux dons

Un bulletin de versement accompagne ce numéro du journal «Le Monde Civil». Pour une bonne raison : les projets en faveur du service civil coûtent de l'argent. Nous serions ainsi ravis de pouvoir compter sur votre soutien financier à l'aide du bulletin de versement. Ensemble nous allons renforcer encore notre engagement en faveur du service civil !

Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: www.civiva.ch

Contact: CIVIVA, Fédération service civil suisse, 1200 Genève, Mail: secretariat@civiva.ch

Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)

Compte pour les dons: CCP 85-594763-0



myclimate
shape our future

Reproche : « retardés »

Des articles publiés dans des journaux suisses des années 1980 donnent une image de la représentation qui était faite des objecteurs de conscience. Une lecture critique par Andrea Schweizer.

« Immature », « retardés », « paresseux » – voici seulement trois définitions dont font usage les médias suisses dans les années 1980 pour décrire les objecteurs de conscience. Le centre de consultation pour les objecteurs de conscience a mené des entretiens avec des objecteurs de conscience dès 1981. Il a rassemblé des articles de journaux du paysage médiatique suisse qui dépeignent une image claire de la perception publique de l'objecteur de conscience. Les objecteurs décrits dans les médias peuvent être séparés en deux catégories : les personnes « psychiatisées » et les toxicomanes / criminels.

Accent sur les troubles psychiques

Des termes tels que « situation de crise psychique », « dérive névrotique » et « crise identitaire » prévalaient dans le discours médiatique en rapport avec les objecteurs de conscience. En outre, la situation familiale de l'objecteur de conscience a été mise en exergue par certains médias lors de l'usage de ces termes. Les conclusions étaient vite tirées : les objecteurs connaissant un contexte familial difficile refusaient le service militaire à cause d'une mauvaise représentation de la masculinité ou parce que la situation familiale avait provoqué un trouble psychique. Les objecteurs ont été réduits à certains aspects de leur personnalité que les médias ont interprétés comme les signes de problèmes psychiques. En mettant l'accent sur ces troubles psychiques, l'étiquette de l'incapacité mentale leur a été collée par ces médias (« capacité de discernement » et « crise identitaire »). Différents médias en ont par ailleurs déduit que les personnes qui s'opposaient au service militaire en tant qu'obligation pour les citoyens suisses étaient retardées.

Outre la « psychiatisation » des sujets, la « consommation d'alcool et de drogue » des objecteurs était digne d'intérêt pour de nombreux médias. Les objecteurs de conscience alcooliques et toxicomanes ont été criminalisés dans les médias. La gestion des bonnes mœurs ou du casier judiciaire exigeaient de trouver des raisons à l'objection de conscience. Avec l'essor de la « consommation de drogue » et les étiquetages du type « paresseux » ou « hippie », c'est d'une part l'incapacité mentale des objecteurs qui a été mise en exergue, et d'autre part leur refus de la vie bourgeoise. Des mé-



Image du passé: manifestation du service civil et les média, 1967 (Photo: Siegfried Kuhn, StAAG).

dias conservateurs et plus libéraux ont cherché à expliquer les comportements déviants de la norme sociale et le « mépris du devoir citoyen » dans des articles portant sur les processus amenant à l'objection de conscience. Des articles étaient dédiés sur une longue période aux objecteurs condamnés, s'ils étaient par ailleurs devenus délinquants, s'ils étaient toxicomanes ou s'ils ne correspondaient simplement pas aux normes. De nombreux médias ont par ailleurs procédé à une individualisation des objecteurs : ils ont été décrits comme des cas individuels et non comme un mouvement de portée nationale. On est allé chercher les raisons de l'objection de conscience au niveau de l'individu, et non au niveau du service militaire. Enfin, à travers la « psychiatisation » et la criminalisation, l'incapacité mentale des objecteurs a été mise en exergue, ce qui a décrédibilisé leur objection.

Et en 2018?

« Jamais le service civil n'a été aussi apprécié » titrait le Tages-Anzeiger du 12 janvier 2018 dans sa version en ligne. Malgré cela, le Conseil fédéral aimerait diminuer le nombre d'admissions au service civil et s'assurer ainsi de recrues en nombre suffisant pour l'armée. Bien que le discours mé-

diatique actuel ne « psychiatrise » ni ne criminalise plus les hommes et femmes intéressés-e-s au service civil et refusant l'armée, il leur est cependant reproché de ne pas avoir « envie » d'effectuer le service obligatoire, de lui préférer les conditions plus « confortables » du service civil et de ne pas prendre au sérieux le service militaire. C'est la peur qui s'exprime ici qu'à cause de ces « déserteurs », la Suisse se retrouve bientôt sans une véritable armée. Il semble que la peur de l'abolition de l'armée domine le discours politique aujourd'hui, comme à la fin de la guerre froide, lorsque le GSSA est devenu actif. Faire le service obligatoire est vu comme l'accomplissement du devoir citoyen, tandis que faire le service civil est considéré comme une déviance de la norme.

À propos de l'autrice



Andrea Schweizer est doctorante à l'Université de Zurich. Elle travaille sur le mouvement pacifiste suisse durant la guerre froide (photo : MAD)

Le service civil comme école de vie

Effectuer l'intégralité de son service civil d'un seul trait dans un foyer de jour pour personnes mentalement handicapées, et tout ça juste après avoir obtenu son baccalauréat, voilà vraiment une gageure! Pourtant, *Manuel Bignasca* l'a fait. Il nous raconte ici pourquoi il n'oubliera jamais cette période.

«Chéri, je crois que tu portes mon pantalon», lance Madame W. à Monsieur B. en quittant sa chambre au sortir de la sieste quotidienne. Je vis ma toute première journée découverte au foyer de jour Atrium, où ces deux personnes sont tombées amoureuses et ont pris l'habitude de partager un petit moment d'intimité après le repas de midi. Difficile de retenir mon hilarité en voyant apparaître Monsieur B. en leggings et Madame W. dans un jeans évasé beaucoup trop long.

A cet instant, je comprends toutefois la gravité que peut avoir cette maladie. A cet instant, je me rends compte à quel point les personnes qui souffrent de démence dépendent de notre aide et de notre soutien pour les choses les plus courantes de la vie de tous les jours.

L'été qui a suivi mon baccalauréat, j'ai pu effectuer mon service civil à l'Atrium (un foyer appartenant à la Fondation Basler Wirrgarten). Cet engagement m'a tellement plu que j'y ai passé la totalité des 13 mois que devait durer mon service. L'Atrium est un foyer de jour pour personnes atteintes de démence. Il profite surtout à l'entourage de ces dernières, en les libérant de leurs proches souffrant de démence, mais il sert aussi aux personnes atteintes, en leur permettant d'exercer diverses activités au courant de la journée.

Des expériences inoubliables

Mon service civil à l'Atrium était jalonné d'instantanés tristes, réjouissants ou, comme je viens de le décrire, de situations très amusantes. Le plus dur pour moi au cours de cette affectation a été de devoir expliquer à une femme pourquoi elle allait entrer en EMS et ne pouvait plus vivre à la maison, dans l'environnement qui lui était familier. Ma tâche était d'autant plus difficile que mon interlocutrice, dont la mémoire vacillait, ne cessait de me poser la même question. N'ayant jamais été à sa place, je ne pouvais tout de même pas lui répondre que je comprenais ses sentiments. Ainsi, j'ai dû me contenter de l'assister humblement en lui offrant une épaule pour pleurer.

De nombreux moments resteront à coup sûr gravés dans ma mémoire. Je pense notamment aux heures de chant les plus hilarantes que j'eusse pu imaginer, ou à ces promenades silencieuses mais tellement belles au bord du Rhin: chacune de ces situations



« Cet engagement m'a tellement plu que j'y ai passé la totalité des 13 mois que devait durer mon service. Le service civil m'a beaucoup marqué. » (photo: Gregor Szyndler).

m'a apporté de nouvelles connaissances. Quant à mes tâches de civiliste, elles changeaient chaque jour: servir le café, laver le linge, animer des jeux, motiver les personnes à être entreprenantes, les emmener se promener, cuisiner le repas de midi, jouer au ping-pong ou même donner une fois ou l'autre un cours de gymnastique. Mais dans mon cahier des charges figurait aussi la tâche inhabituelle de s'asseoir simplement en silence à côté de quelqu'un.

Patience, proximité et attention

Vu de l'extérieur, ce travail peut paraître relativement détendu, mais en y regardant de plus près, on se rend compte que sur le plan humain, il est très exigeant. Les personnes souffrant de démence demandent énormément de patience, de proximité et d'attention. Il faut toujours trouver la juste mesure, sans quoi une banale situation du quotidien peut vite se transformer en querelle. Mon engagement au service civil m'a donc permis de développer beaucoup de patience, de connaissances sur le passé, et d'approfondir ma compréhension de l'être humain. Ces prises de conscience et apprentissages sont un bagage précieux.

En automne j'aimerais entrer à l'école hôtelière. Mon vécu de civiliste chez Atrium m'a apporté diverses expériences utiles en

vue de ma formation, allant de la préparation de repas pour plus de 20 personnes au service des convives lors du repas de midi, et jusqu'à la patience démontrée pour entrer en interaction avec des personnes atteintes de démence. Chaque personne est différente, à son caractère à elle. Même avec une telle maladie, ces choses ne changent pas.

En pleine forme pour la suite

À tout cela il faut ajouter des apprentissages en matière de communication. Je pense que l'ensemble de ces expériences va encore me servir très souvent! Mon service civil au sein d'un foyer de jour pour personnes souffrant de démence m'a appris à m'ouvrir. Pour pouvoir bien communiquer avec ces personnes, il faut s'adapter à elles. Certaines d'entre elles ont un trouble du langage et ne peuvent plus aligner une phrase entière de manière fluide. D'autres demandent toutes les trente secondes où elles sont et pourquoi. Notre réaction doit toujours dépendre du contexte: tantôt on répondra avec humour, tantôt sérieusement pour permettre à la personne atteinte de démence de clarifier la situation dans laquelle elle se trouve. Dans le métier on parle de communication centrée sur la personne. Le service civil m'a beaucoup marqué et à certains égards, il m'a ouvert les yeux.

Manuel Bignasca

Annonces

Chers civilistes, ex-civilistes et amis du service civil !

Que faut-il pour te faire venir dans les montagnes ? Que dirais-tu d'un beau weekend placé entièrement sous le signe du service civil ? Cela t'intrigue ? Alors allons-y !

Les **samedi et dimanche 11 et 12 août 2018** aura lieu dans le Jura bernois une rencontre de réseautage.

Tous les civilistes, ex ou futurs civilistes, ou encore amies et amis du service civil pourront vivre avec la famille Capaul, le feu de joie qui sera le clou du weekend.

Le calme et l'idylle dans les montagnes, le déplacement en commun, le feu et le repas offrent un temps pour vivre ensemble et échanger. Il est possible de dormir dans la paille (petit-déjeuner inclus). Le reste de la nourriture est à prendre dans son sac à dos.

Randonnées optionnelles (adaptées aux familles) le samedi (3h) et le dimanche (2h) pour l'aller et le retour.

Questions et inscriptions : Daniel Wigger, vétérinaire du service civil de Sempach, 078 811 22 19, daniwigger@gmail.com.

Wagen Sie etwas Neues!

Die Tagesstätte für Menschen mit Demenz der Stiftung Basler Wirrgarten bietet ab Mitte Juli 2018 eine Zivildienststelle an.


Wir sind ein erfahrenes Team von aufgestellten Frauen und Männern und wünschen uns Unterstützung in der täglichen Betreuung von Menschen mit Auswirkungen von Hirnleistungsstörungen (Demenz).

Unser Ziel ist es, den Menschen einen erlebnisreichen Alltag zu organisieren mit Bewegung, Spaziergängen, Spiel, Alltagsarbeiten (gemeinsames Kochen), Gesprächen.

Anforderungen

- Einsatz min. 4, idealerweise 6 Monate
- Interesse fürs Thema Demenz
- Kontaktfreudigkeit
- Teamfähigkeit

Besuchen Sie www.wirrgarten.ch oder rufen Sie uns an: 061 685 91 92. Kontaktperson: Karin Beyeler-Hartmeier, Leitung Tagesstätte, stv. Leitung Geschäftsstelle im AT-RIUM der Stiftung Basler Wirrgarten.



Circolino Pipistrello

Sucht neue Teammitglieder für die Saison 2019

Wir suchen spielfreudige, wetterfeste und wagemutige Menschen (inkl. Zivis), die mit uns sind, tun und gestalten - in der Manege, der Musik, der Kinderanimation; im Büro, der Fahrzeugmechanik oder Werkstatt.

Neugierig?

Infoabend
Do, 12. Juli in Meilen

Anmeldung: 079 357 88 47
circolino@pipistrello.ch
www.pipistrello.ch

Nouvelles de l'organe d'exécution du service civil (ZIVI)**L'organe d'exécution membre de l'État-major fédéral Protection de la population**

L'ordonnance révisée sur l'État-major fédéral Protection de la population est entrée en vigueur le 1er avril 2018. L'organe d'exécution est désormais membre à part entière de cette institution. Quels sont les avantages pour le service civil ?

Offrir un soutien en cas de catastrophe naturelle ou de situation d'urgence en contribuant à la prévention, à la maîtrise et au rétablissement est depuis plus de vingt ans une tâche légale du service civil. Fort heureusement, ce domaine d'activité représente très peu de jours de service. Cependant, afin d'être à même de bien fonctionner en cas de catastrophe ou de situation d'urgence, il faut se préparer avant qu'un événement ne survienne. La révision de l'ordonnance sur l'État-major fédéral Protection de la population a permis d'intégrer l'Organe d'exécution du service civil à la coordination à l'échelon fédéral des mesures en vue de la maîtrise d'événements tels que des tremblements de terre, des pandémies ou des pannes d'électricité.

Intégration optimale

Tous les services, rattachés aux différents départements, chargés d'intervenir en cas de catastrophe ou de situation d'urgence (imminente ou déclarée) sont représentés au sein de l'état-major fédéral. Il en va de même de la Chancellerie fédérale, des cantons et des établissements de la Confédération, tel le Service



sismologique de l'EPFZ. Compte tenu de ses mandats légaux et des résultats des projets pilotes menés en 2017 dans le domaine de l'asile, il était logique que l'organe d'exécution devienne membre de l'état-major. De cette manière, il est en effet mieux intégré en cas de besoin. Cela ne fait cependant pas du service civil une organisation de premier recours. Le soutien du service civil est de nature subsidiaire et complémentaire et vise à renforcer la capacité d'intervention durable des organisations de premier recours (organisations d'intervention d'urgence, protection civile, services sanitaires et services techniques).



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Vollzugsstelle für den Zivildienst ZIVI
Organe d'exécution du service civil ZIVI
Organo d'esecuzione del servizio civile ZIVI

« En participant à la prévoyance et à la maîtrise des événements, puis au rétablissement, nous renforçons la crédibilité du service civil. Nous lui permettons en outre d'être considéré comme un partenaire fiable et sérieux y compris en matière de sécurité publique, de protection et d'assistance à la population » déclare Christoph Hartmann, chef du service civil.

En quoi consiste ce soutien ?

Chaque année, des milliers de civilistes font leur service, parfois pendant des mois, dans l'assistance aux personnes nécessitant des soins. En cas de pandémie, cette expérience permettrait au service civil de fournir une contribution précieuse à la maîtrise de la situation d'urgence. Il est donc logique que les prestations que le service civil est à même de fournir figurent parmi les ressources dans le plan national en cas de pandémie. Il s'agit maintenant de rendre cette possibilité opérationnelle, c'est-à-dire de clarifier les questions pratiques avec les services fédéraux et cantonaux compétents, de se préparer, puis de mener des exercices.

Question au Docteur Civiva

Je fais du service civil depuis trois ans. J'étais prêt à faire, en parfaite connaissance de cause, un service plus long. Mon travail dans un EMS est extrêmement exigeant, demande beaucoup d'endurance et de savoir-faire. Cela représente pour moi une contribution nécessaire et de valeur à la société. Malgré cela je me retrouve souvent offensé et diffamé publiquement : je serais un tire-au-flanc et un resquilleur. De plus, je mettrais en danger la sécurité de la Suisse. Cela me met hors de moi ! Avant tout car les injures de certains parlementaires sont relayées dans les médias. Alors qu'un homme sur deux à qui je parle n'a pourtant effectué aucun service - ils ont tous été déclaré « inapte » au service militaire. Où est donc l'égalité face à l'obligation de servir si souvent louée ? Pourquoi n'entend-on jamais parler du vrai problème, soit le haut pourcentage de personnes déclarées « inaptes » ?

Ta colère est compréhensible. La tentative qui consiste à imposer son agenda politique par des injures et la dépréciation est médiocre. Et il est aussi exact que plus de la moitié des hommes en âge de servir, pour cause de réforme (du service militaire), ne font soit pas de service du tout ou n'en effectuent qu'une partie seulement. La soi-disant obligation de servir généralisée n'existe en fait plus depuis longtemps dans les faits. Mépriser publiquement les civilistes n'est en fait qu'une tentative de détourner le débat des vrais dysfonctionnements. Le pourcentage important de personnes « inaptes » n'est presque jamais discuté car un taux important de réformés est de toute évidence voulu. Le catalogue des diagnostics utiles est énorme mais l'interprétation souvent créative. Les chiffres officiels n'existent que pour le recrutement. Les chiffres des réformés ne sont mis à disposition que de manière hésitante ou pas du tout. Quelque chose doit changer : aide-nous donc toi aussi à interpellier sur ces dysfonctionnements !

Piet Dörflinger

Tu as des questions sur le service civil ou concernant ton affectation? Ecris à : docteur@civiva.ch

Carte Blanche

Innovant et consensuel

Paul Mori explique dans l'interview pourquoi le service civil doit rester un instrument de la conception du futur.

Si tu devais être aujourd'hui astreint au service : serais-tu soldat ou civiliste ?

Je suis Suisse et j'apprécie notre pays et ses institutions. Pour moi, la réponse à cette question n'est pas « l'un ou, l'autre » mais « aussi bien l'un que l'autre ». Autrefois, j'ai volontiers accompli mon service militaire ; le sport et la bonne camaraderie me sont en particulier restés en tête comme un bon souvenir. Mais aujourd'hui, je pourrais bien m'imaginer accomplir un service civil.

Pourquoi t'engages-tu dans le groupe de travail de CIVIVA sur les établissements d'affectation ?

Par estime et solidarité avec nos nombreux civilistes. Le service civil est, d'après l'avis de l'Armée du Salut, un instrument précieux de l'accomplissement du devoir citoyen.

Pourquoi l'Armée du Salut a-t-elle rédigé un papier de position sur le service civil ?

Dans l'explication politique, on répond malheureusement souvent bien aux mauvaises questions. Nous avons pris parti pour que les solutions aux défis actuels ne soient pas trouvées au détriment du service civil.

Que l'Armée du Salut attend-elle du service civil ?

Le régime en place jusqu'à présent et la pratique qui lui est liée sont pour nous convainquants. En particulier, la grande motivation intrinsèque des personnes astreintes pour cette « fonction publique » montre que cela fait sens de proposer cette alternative.

Comment l'Armée du Salut se positionne-t-elle par rapport au renforcement des conditions d'accès au service civil ?

Nous pensons que nous perdriions de cette façon beaucoup de motivation et d'engagement. Dans notre démocratie libérale, d'autres instruments devraient être trouvés pour satisfaire les besoins en personnel de l'armée.

Que dis-tu de la revendication consistant à réintroduire l'examen de conscience ?

Nous devons maintenant organiser le futur – et certaines personnes viennent avec des réponses du passé. Nous devons au contraire être maintenant innovant.

Depuis combien de temps y a-t-il des civilistes à l'Armée du Salut ?

Je ne sais pas exactement, mais je pense à peu près depuis le début. Dans nos cercles, la promotion de la paix a toujours été très importante. C'est comme cela et ça le reste.

Au cours des ans, quelque chose a-t-il changé dans la motivation des civilistes à accomplir un service civil ?

Nous avons toujours une très bonne demande pour nos places d'affectation. Compte tenu du fait que notre organisation est basée sur des valeurs chrétiennes, cela est très positif.

Si tu pouvais changer complètement la discussion concernant la façon de s'acquitter de son obligation de servir : qu'est-ce qui changerait ?

Trois notions feraient leur entrée : l'orientation vers la solution, la sagesse et l'efficacité. Ce qui me guide dans toutes mes activités et mes efforts : pour que les différents groupes sociaux puissent atteindre leurs différents objectifs, nous devons renoncer à toute discrimination et à tout manque de respect. J'espère qu'à l'avenir le service civil restera un instrument avec lequel les jeunes puissent apporter deux preuves par l'acte. D'une part, montrer que l'on préfère accomplir un service civil rallongé que le service militaire. D'autre part, cela prouve par la même occasion que l'on respecte et que l'on est prêt à développer les acquis de notre communauté et de notre pays.

Comment vois-tu le service civil dans 20 ans ?

Comme un service pour les hommes et les femmes – il faut le libre choix pour toutes et tous. De mon point de vue, le temps joue en faveur du service civil. Le pacifisme, dont le service civil est l'expression, restera toujours fort.



Paul Mori travaille comme ambassadeur spécial pour l'Armée du Salut dans le domaine Marketing et communication. (Photo: MAD)